

Isabelle Kapinga (CDT)

au cœur de l'action syndicale congolaise

Entretien par Laurent D'Altoe, formateur CEPAG

Fin octobre 2018, à Kinshasa, nous avons rencontré Isabelle Kapinga, déléguée de la plateforme syndicale congolaise Union Fait la Force (UFF) et vice-présidente en charge de l'Education de la Confédération démocratique du Travail (CDT).

Cette femme de caractère ne mâche pas ses mots quand il s'agit de dresser l'état des lieux des conditions de travail en République démocratique du Congo (RDC). Elle nous livre ici quelques réflexions sur la difficulté du travail syndical dans cette région, sur fond de difficultés politiques récurrentes.



« La difficulté du syndicaliste en RDC, c'est d'abord la situation politique qui influence la situation sociale. Un exemple : nous avons d'abord eu l'Intersyndicale nationale du Congo qui a négocié au sein du Conseil national du Travail ce que l'on appelle le SMIG (salaire minimum garanti). Ce dernier devait déjà entrer en application le 1^{er} janvier 2018. Mais à notre grande surprise, à cette date, il n'y avait toujours pas d'arrêté ni de décret ministériels. Alors, les syndicalistes se sont battus pendant cette période au travers l'intersyndicale nationale du Congo que la CDT coordonne.

Autre exemple : nous avons alors vu le ministre du Travail signer un arrêté et une circulaire pour organiser les élections sociales en RDC. Le problème, c'est qu'il l'a fait d'autorité, sans consulter le banc syndical ou les employeurs. Il a donc de lui-même sorti un calendrier qui devait normalement courir d'avril à août. Les syndicalistes sont alors venus lui parler mais il a fait la sourde oreille. En fait, ils voulaient lui dire que la RDC a des dimensions gigantesques. Par rapport à cette dimension, les entreprises sont très éparpillées. En principe, il faut une année pour que ces entreprises puissent tenir les élections et que les syndicalistes puissent réellement s'organiser. Le ministre du Travail n'a donc pas tenu compte de la voix syndicale et a imposé les élections. »

Morcellement

« Dans notre pays, il y a plus de 450 syndicats et certains ont mordu à l'hameçon et se sont lancés. Finalement, l'Intersyndicale nationale du Congo a également emboîté le pas tout en revendiquant à la fois pour le SMIG et même le report de ces élections.

Une des premières actions que l'Intersyndicale a menée, c'est d'interpeler le ministre du Travail en lui disant : si vous ne signez pas un arrêté sur le SMIG, voyez comment la situation des travailleurs congolais se dégrade et devient médiocre. Si vous ne signez pas ce texte, nous ne participerons pas au rassemblement du 1^{er} mai. Le ministre ne nous a pas cru. Mais la plus grande partie de l'Intersyndicale n'a pas pris part au rassemblement. Suite à cela, le Premier ministre a signé un décret sur ce fameux SMIG.

Mais nous avons rapidement vu une circulaire du ministre du Travail qui, si on peut dire, contredisait le texte du 1^{er} ministre en créant une application différente (4 paliers). Ce qui a créé un problème d'interprétation car l'Intersyndicale avait dit à ses travailleurs de suivre le décret du Premier ministre, tandis que les employeurs ont suivi la circulaire du ministre du Travail. Or, une lettre circulaire ne peut annuler un décret...

Ensuite, les élections sociales ont débuté dans des conditions très difficiles, nous étions en août et on a constaté qu'à peine 20% des entreprises du Congo avaient organisé ce scrutin. C'est pourquoi le délai fut prolongé jusqu'au 13 septembre. Mais à ce jour (fin octobre 2018), les élections continuent à se passer car le ministre du Travail a fini par intimer l'ordre à toutes les entreprises d'organiser ces élections. »

Clientélisme

Il arrive aussi que certains syndicats dans les entreprises puissent s'entendre avec les employeurs pour barrer la route à de nouvelles organisations syndicales et ainsi rester seuls.

Autre difficulté, c'est le fait que certains syndicalistes achètent les votes en distribuant, 10, 20 dollars à chaque travailleur afin qu'ils votent pour eux. Vous voyez ainsi un travailleur que vous avez formé pendant des années et qui, du jour au lendemain, va sur une autre liste. A cause de cela, j'ai dû changer ma liste je ne sais combien de fois. Ce sont donc à la fois des élections sociales très politisées, très monnayées. Et à cause de la misère, certains travailleurs ont perdu le sens du syndicalisme et suivent n'importe qui pour n'importe quoi (...).

Rappelons qu'en principe, un calendrier électoral se fait en réunion avec le Ministre, les employeurs et la représentation syndicale; mais ici, le ministre a tout fait seul. Tout ça pour dire que la situation syndicale est un peu compliquée en RDC, d'autant plus que beaucoup d'entreprises sont en train de fermer, car la situation économique est catastrophique, notamment dans le domaine de la construction. »

Une stratégie partenariale et méthodologique dynamique, adaptée et innovante

Les actions de l'IFSI¹ en RDC se déroulent dans un cadre partenarial très riche et divers qui fédère des collaborations tant au sein de la FGTB qu'au niveau international. Tout d'abord, il est important de rappeler que depuis les réformes successives des ministres Labille et De Croo, tous les acteurs de la coopération non gouvernementale doivent inscrire leurs actions dans un cadre stratégique commun (CSC). L'IFSI, en tant qu'institut de coopération syndicale de la FGTB, a activement pris part au CSC travail décent et s'est organisé avec Fonds voor Ontwikkelingssamenwerking Socialistische Solidariteit (FOS) et Solidarité Socialiste (SolSoc) pour l'opérationnaliser dans un programme socialiste commun qui comprend 23 pays dans 4 continents : Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe.

Ensuite, une des particularités des actions telles que mises en œuvre par l'IFSI est qu'elle s'appuie sur les expertises et les expériences des centrales affiliées à la FGTB. Dans le cas de la RDC, l'IFSI fédère l'appui de deux grandes centrales : la CGSP-Wallonne et la Centrale Générale. Ce soutien permet de développer un double focus sectoriel. D'une part, les services publics tels que l'enseignement, la santé, l'administration et la justice. Dans ce cas, les travailleurs.es de l'ensemble du territoire (26 Provinces) sont concerné.es. D'autre part, la stratégie porte une attention particulière aux secteurs des mines et l'énergie, deux secteurs stratégiques pour le développement du pays. Ce focus ne couvrira que 5 provinces pour la période 2017-2021 (Kinshasa, Haut Katanga, Lualaba, Congo Central et le Haut Uele).

¹ IFSI (FGTB) : la coopération syndicale internationale. De par le monde, avec ses partenaires du Nord et du Sud, l'IFSI s'engage dans la coopération syndicale internationale en visant un changement sociétal et politique en adéquation avec les valeurs progressistes. www.ifs-i-svi.be

Troisièmement, il est intéressant de replacer notre partenariat en RDC dans une dimension internationale. En effet, depuis 2011 l'IFSI et la FGTB sont membres à part entière du comité de gestion du programme panafricain de coopération syndicale des confédérations syndicales suédoises LO et TCO (PANAF). Le programme PANAF est actuellement présent dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est et Australe et a la particularité de rassembler des partenaires de 3 continents pour mettre en œuvre une coopération syndicale triangulaire Nord-Sud-Sud unique en son genre. Il s'agit de LO, TCO, la FGTB et l'IFSI pour l'Europe. La CUT-Brasil pour l'Amérique Latine. La régionale africaine de la CSI (CSI-Afrique) et l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) pour l'Afrique.

Enfin, cette logique partenariale s'applique également en RDC où l'IFSI collabore avec l'UNION fait la Force (UFF). Créé en 2009, cette plateforme d'unité d'action syndicale a pour principal objectif de lutter contre la prolifération syndicale qui constitue un des fléaux du mouvement syndical en Afrique francophone, en général et en RDC, en particulier. Raison pour laquelle, la Confédération Démocratique du Travail (CDT), l'Union nationale des Travailleurs du Congo (UNTC) et le Conseil Syndical des services Publics et Privés ont décidé d'unir leur force pour changer de paradigme.

Parmi les innombrables défis qui traverse la société et le mouvement syndical congolais, le volet RDC mis en œuvre par l'IFSI se focalise principalement sur l'éducation des travailleurs. Pour nous, à l'instar du dialogue social, l'éducation permanente des membres représente simultanément un objectif et une stratégie pour opérer les changements nécessaires en vue d'une transformation en profondeur de la société congolaise. Ancrée dans la tradition africaine de l'arbre à palabre, la méthodologie des cercles d'étude est notre outil privilégié pour s'assurer que demain tous les travailleurs aient accès à l'éducation et soient conscientisés sur leurs droits et devoirs au sein de l'entreprise, de l'organisation syndicale et de la société en général. Dans un pays comme la RDC, qui compte plus de 450 syndicats, le cercle d'étude est également un outil privilégié pour recruter et organiser les travailleurs. Mais aussi démontrer aux militants le rôle du syndicat et montrer le vrai visage du syndicalisme.

Exemple d'un témoignage :

« Auparavant, lorsque j'ai commencé à enseigner, je pensais que les élèves ne connaissaient rien, qu'ils n'avaient pas de connaissances. Heureusement, lorsque j'ai appris la méthode par cercle d'étude, je me suis persuadé que les élèves avaient une certaine connaissance. Même les plus timides de la classe avaient des arguments pour faire avancer les cours. En plus, cette méthode m'a permis d'être plus efficace lorsque j'enseigne. Aujourd'hui, mon préfet m'appelle l'animateur ».
(Felly Museketi, militant UNTC et enseignant en RDC)